



www.sapscq.com

Montréal, le 27 novembre 2007

Communiqué pour affichage

À : **Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec**

De : **Michel Hubert, président national**

Objet : Négociations

Mesdames,
Messieurs,

Depuis le début de l'année, nous avons manifesté à tous les niveaux pour faire connaître nos revendications. Au cours de la dernière campagne électorale, nous n'avons rien ménagé pour que les partis politiques prennent conscience des problèmes auxquels nous devons faire face quotidiennement et qu'il faut résoudre sans délai : le sous-financement, les conditions de travail éprouvantes, la formation, le surpeuplement des établissements, la pénurie de main-d'œuvre, l'épuisement, etc.

Notre travail n'est pas reconnu à sa juste valeur et notre secteur connaît une pénurie de main-d'œuvre qui affecte au quotidien nos conditions de travail et notre qualité de vie.

Depuis le 4 juin, en marge de la Loi 43, le ministre de la Sécurité publique, Jacques P. Dupuis, a nommé deux représentants soit : M. Denis Despelteau (SQ) et M. René Boulanger (MSP) pour s'entendre avec nous. Nous avons réussi à négocier correctement les quatre priorités que nous avons exprimées au cours des deux dernières années soit :

- Un plan de carrière
- Un collège de formation
- Des actions concrètes pour agir sur la capacité carcérale
- Des correctifs salariaux nécessaires

Nous vivons ce que nous estimons être la semaine de la dernière chance.

Au mois d'octobre, nous étions d'autant plus satisfaits du déroulement de ces négociations qu'un consensus entre les deux parties s'était dès lors établi sur des solutions acceptables pour la majorité des points. Certains gestionnaires commençaient d'ailleurs à répandre, de façon plutôt surprenante, des rumeurs et des bribes de discussions entendues ici et là.

Certains administrateurs ont même ébruité à certains d'entre vous l'état de la situation, ce qui s'est avéré fort malhabile.

Depuis peu, les scénarios faites par les représentants du ministre qui étaient à notre table ont pris le chemin du Conseil du trésor pour approbation finale.

Un mandat s'est dégagé tardivement à l'approche du Conseil syndical. Nous discutons intensément depuis le vendredi 23 novembre.

Aujourd'hui, mardi 27 novembre 2007, 24 heures avant la tenue du Conseil syndical, nous sommes convoqués à une rencontre que nous considérons comme une ultime tentative de règlement.

C'est dire que notre bataille n'est pas terminée et que le contexte actuel est parsemé d'embûches. Sachez que nous sommes plus déterminés que jamais à obtenir une entente acceptable pour tous.

Nous espérons toujours en arriver à un règlement négocié, mais il y a des limites à nier l'évidence. L'état des travaux sera communiqué au conseil du 28 novembre.

À ce jour, il n'est pas exclu de reprendre le chemin de l'action si la situation le commande.

Restons solidaires et fiers,

« Un règlement, ça presse, c'est une question de respect! »

Syndicalement,

Original signé

Michel Hubert

Président national

Syndicat des agents de la paix

en services correctionnels du Québec

www.sapscq.com